

Cote du document: EB 2015/LOT/P.32
Date: 4 novembre 2015
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Mémoire du Président

Proposition de financement supplémentaire
à la République du Kenya pour le
Programme de commercialisation en faveur
des petits producteurs laitiers

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Nadine Gbossa
Directrice de pays
téléphone: +254 20 762 1028
courriel: n.gbossa@ifad.org

Joseph Nganga
Chargé d'appui au programme de pays
téléphone: +254 20 762 4414
courriel: j.nganga@ifad.org

Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés
Responsable du
Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2092
courriel: gb_office@ifad.org

Pour: Approbation

Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de prêt à la République du Kenya pour le Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers, telle qu'elle figure au paragraphe 20.

Proposition de financement supplémentaire à la République du Kenya pour le Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers

I. Généralités

1. Le présent mémorandum a pour objet l'approbation par le Conseil d'administration, d'un financement supplémentaire au Programme de commercialisation en faveur des petits producteurs laitiers, accordé sous la forme d'un prêt à des conditions particulièrement favorables de 12,05 millions de DTS (équivalant approximativement à 17,0 millions d'USD). Le financement supplémentaire constituera une réponse à la demande formulée par le Gouvernement kényan, qui souhaite étendre la portée du programme et en reproduire les résultats et l'impact à plus grande échelle. Il permettra aussi de repousser de trois ans la date d'achèvement du programme et la date de clôture du prêt, pour les porter au 30 septembre 2019 et au 31 mars 2020, respectivement.
2. Le financement supplémentaire sera alloué au titre du cycle 2013-2015 du Système d'allocation fondé sur la performance (SAFP). Il sera complété par une contribution du gouvernement, d'un montant de 2,1 millions d'USD, et un apport des bénéficiaires du programme, estimé à 1,15 million d'USD.
3. Le financement initial du FIDA consistait en un prêt octroyé à des conditions particulièrement favorables, équivalant à 17,49 millions d'USD, et un don équivalant à 0,84 million d'USD à l'appui de composantes du prêt; le prêt est décaissé à hauteur de 87%, et le don à hauteur de 100%. La date d'achèvement du programme, fixée aujourd'hui au 30 septembre 2016, sera alignée sur celle du financement supplémentaire, sous réserve de son approbation.

II. Justification du financement supplémentaire

4. Le secteur laitier kényan, qui fait partie des plus importants d'Afrique subsaharienne, est susceptible de générer des revenus substantiels et de nombreux emplois à l'intention des petits exploitants agricoles vulnérables. Source de revenus, la production laitière peut aussi contribuer à améliorer la nutrition des ménages. Le programme est considéré aujourd'hui comme étant le programme du FIDA le plus performant au Kenya. Il apporte au Gouvernement kényan un appui considérable s'agissant de mettre en œuvre une approche qui aide efficacement les petits producteurs laitiers, ainsi que les opérateurs du secteur de la transformation du lait et les marchands de lait opérant à petite échelle, à conduire la production laitière comme une entreprise commerciale rentable. Le financement supplémentaire en faveur du programme permettra au gouvernement d'étendre la portée du programme et d'en reproduire les résultats et l'impact à plus grande échelle, comme suit: i) extension géographique à des sous-comtés qui sont situés dans des comtés déjà ciblés où les groupements de producteurs laitiers et les parties prenantes des filières sont potentiellement capables d'accéder à une production à visée commerciale; et ii) extension de la portée des activités/composantes jugées performantes du point de vue du développement.

III. Description du programme

5. L'objectif global du programme est d'accroître les revenus des ménages ruraux pauvres dont les moyens d'existence dépendent largement de la production et du commerce de produits laitiers. Pour atteindre cet objectif de développement, on entend réaliser deux objectifs spécifiques:
 - améliorer la rentabilité financière de la production axée sur le marché et des activités commerciales des petits opérateurs, par les moyens suivants: meilleure information sur les débouchés, accroissement de la productivité, réduction des coûts, apport plus important de valeur ajoutée et relations commerciales plus fiables; et
 - permettre à un plus grand nombre de ménages ruraux de créer des emplois du fait de l'expansion des débouchés offerts aux activités de production laitière axées sur le marché, et de bénéficier de ces débouchés, en particulier grâce au renforcement des organisations paysannes.
6. Les activités appuyées par le financement supplémentaire demeureront cohérentes avec les objectifs du programme. On étendra la portée du programme en tenant compte des enseignements tirés de l'expérience, en vue d'améliorer l'approche adoptée pour apporter un appui aux groupes cibles. En particulier, en accord avec l'approche pluraliste que suit le Kenya en matière de vulgarisation et de prestation de services à l'intention des petits producteurs, le recours aux prestataires de services privés et aux partenaires institutionnels pour fournir l'appui du programme aux groupes cibles se verra accorder une place plus importante.
7. S'agissant de la zone ciblée, le programme continuera à être exécuté dans neuf districts/comtés répartis dans trois régions du pays: Bomet, Nakuru, Nandi, Trans Nzoia, Uasin Gishu, Bungoma, Lugari (aujourd'hui dans le comté de Kakamega), Kisii et Nyamira. Le financement supplémentaire permettra de faire porter les efforts sur des sous-comtés qui ont atteint le niveau de production requis pour accéder aux activités de commercialisation. Plus précisément, le programme atteindra 600 nouveaux groupements laitiers, représentant 15 000 petits producteurs. Les critères de ciblage seront liés à l'activité économique, au degré d'organisation et à la production des groupements. De plus, l'appui ciblera 200 commerçants et 200 opérateurs/agents du secteur de la transformation du lait travaillant à petite échelle.

A. Composantes/résultats

8. Pendant la période de l'extension, le programme sera réaligné sur trois composantes techniques:

Composante 1 – Compétences en matière d'organisation et de conduite d'entreprise
9. Cette composante a pour objectif de donner aux bénéficiaires du programme – petits producteurs laitiers, agents du secteur de la transformation du lait et marchands de lait opérant à petite échelle, et organisations faïtières – les compétences nécessaires en matière d'organisation et de gestion et en matière de conduite d'entreprises, afin qu'ils puissent bénéficier pleinement de la commercialisation de la production laitière et de la transformation et de la commercialisation des produits laitiers, en réponse à la demande du marché. Les activités seront restructurées autour des sous-composantes suivantes:
 - i) renforcement des compétences relatives à l'organisation, à la planification des activités et au développement d'entreprises; et ii) accès aux services financiers aux fins du développement d'entreprises.

Composante 2 – Assistance technique aux petits producteurs laitiers

10. En accord avec l'approche filière adoptée par le programme, cette composante porte sur les problèmes de production qui limitent actuellement l'aptitude des petits producteurs laitiers à accéder effectivement aux marchés du lait. En général, les aliments pour animaux et le fourrage représentent de 50 à 70% des coûts de la production laitière dans la zone du programme. Dans cette zone, les petits producteurs affichent une production moyenne de quatre à sept litres de lait par vache et par jour. L'amélioration de la production laitière et de la productivité des vaches est essentiellement freinée par des problèmes liés aux aliments pour animaux laitiers et à l'alimentation animale. Les problèmes concernent trois aspects: disponibilité, toute l'année sur l'exploitation, d'aliments en quantité suffisante pour les animaux laitiers; quand il y a des aliments, quantité fournie aux animaux par rapport à leur productivité; et valeur nutritionnelle tant du fourrage produit sur l'exploitation que des aliments pour animaux achetés dans le commerce. La faible production de lait est imputable à la combinaison d'un certain nombre de facteurs clés, notamment le manque de connaissances techniques sur l'utilisation et la conservation des ressources disponibles localement en aliments pour animaux et en fourrage, les limitations associées à des pratiques d'élevage rudimentaires, les maladies animales et, à l'occasion, le manque d'eau.

Composante 3 – Développement de la filière de commercialisation du lait

11. Les objectifs de cette composante sont d'améliorer les liens entre, d'une part, les petits producteurs et marchands de lait et les opérateurs du secteur de la transformation du lait opérant à petite échelle et, d'autre part, les marchés locaux du lait, et de faciliter l'accès des petits producteurs au secteur de la transformation. Pendant la période de l'extension, l'appui fourni aux groupes cibles en matière de commercialisation du lait sera centré sur: i) l'amélioration des infrastructures de marché; et ii) le renforcement des capacités des bénéficiaires pour améliorer l'accès au marché et la rentabilité.

B. Résultats attendus

12. Globalement, grâce à l'appui du programme, on estime qu'environ 1 058 groupements laitiers, soit quelque 26 462 petits producteurs et 625 marchands, agents du secteur de la transformation et opérateurs travaillant à petite échelle, accéderont à des activités axées sur le marché et amélioreront ainsi leurs revenus, leurs conditions de vie et leur état nutritionnel. Selon les estimations, les avantages découlant du programme atteindront 162 524 membres de ménages.

IV. Coût et financement du programme

13. Le coût total du programme pendant la période de l'extension est estimé à 20,3 millions d'USD sur quatre ans, dont le financement est ainsi réparti: le prêt supplémentaire du FIDA estimé à 17,0 millions d'USD (83,9% du coût du programme); la prise en charge par le gouvernement des taxes et droits, y compris une contribution effective pour les primes du personnel, soit un apport évalué à 2,1 millions d'USD (10,4% du coût total); et une contribution des bénéficiaires d'un montant de 1,15 million d'USD (5,7% du coût total). Le montage financier actualisé est synthétisé dans les tableaux ci-après.

Tableau 1
Coût du programme par composante et par source de financement
(en milliers d'USD)

| Composante | Prêt FIDA | | Bénéficiaires | | Gouvernement | | Total | |
|---|---------------|-------------|---------------|------------|--------------|-------------|---------------|--------------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| Questions de portée générale | 348 | 84,0 | - | - | 66 | 16,0 | 414 | 2,0 |
| Compétences en matière d'organisation et de conduite d'entreprise | 4 004 | 84,6 | - | - | 732 | - | 4 735 | 23,4 |
| Assistance technique aux petits producteurs laitiers | 3 628 | 85,5 | - | - | 614 | 15,4 | 4 242 | 20,9 |
| Développement de la filière de commercialisation du lait | 5 887 | 76,9 | 1 149 | 15,0 | 618 | 8,1 | 7 654 | 37,8 |
| Gestion et coordination du programme | 3 133 | 97,3 | - | - | 86 | 2,7 | 3 219 | 15,8 |
| Total | 17 000 | 83,9 | 1 149 | 5,7 | 2 116 | 10,4 | 20 265 | 100,0 |

Tableau 2
Coût du programme par catégorie de dépenses et par source de financement
(en milliers d'USD)

| Catégorie de dépenses | Prêt FIDA | | Bénéficiaires | | Gouvernement | | Total | |
|--|---------------|--------------|---------------|------------|--------------|-------------|---------------|--------------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| I. Dépenses d'investissement | | | | | | | | |
| A. Travaux de génie civil | 656 | 84,0 | - | - | 125 | 16,0 | 781 | 3,9 |
| B. Véhicules et matériel | 3 088 | 69,9 | 1 149 | 26,0 | 182 | 4,1 | 4 419 | 21,8 |
| C. Formation et ateliers | 9 025 | 84,8 | - | - | 1 622 | 15,2 | 10 648 | 52,5 |
| D. Consultants | 960 | 88,8 | - | - | 121 | 11,2 | 1 080 | 5,3 |
| E. Autres services | 592 | 89,9 | - | - | 66 | 10,1 | 659 | 3,3 |
| Total dépenses d'investissement | 14 321 | 81,4 | 1 149 | 6,5 | 2 116 | 12,0 | 17 586 | 86,8 |
| II. Charges récurrentes | | | | | | | | |
| A. Salaires et indemnités | 2 035 | 100,0 | - | - | - | - | 2 035 | 10,0 |
| B. Opérations | 643 | 100,0 | - | - | - | - | 643 | 3,2 |
| Total charges récurrentes | 2 679 | 100,0 | - | - | - | - | 2 679 | 13,2 |
| Total | 17 000 | 83,9 | 1 149 | 5,7 | 2 116 | 10,4 | 20 265 | 100,0 |

V. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

14. Le Département d'État de l'élevage du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche restera l'agent d'exécution chef de file au niveau du pays. Sur le plan local, les modalités d'exécution du programme seront renforcées pour une meilleure harmonisation avec le cadre de décentralisation. En conséquence, le département de la production animale constitue le point d'ancrage de la gestion du programme au niveau du comté. Les comtés seront chargés d'assurer notamment les tâches suivantes: information et sensibilisation des communautés; sélection des groupes cibles; détermination participative des priorités collectives dans le plan de développement intégré du comté; sélection des prestataires de services et mobilisation des services de vulgarisation; gestion financière au niveau du comté; établissement de liens avec les parties prenantes locales dans le cadre de forums des parties prenantes du secteur laitier organisés au niveau du comté; et suivi du programme au niveau du comté.
15. Pour garantir l'efficacité du contrôle financier, l'équipe du programme chargée de la gestion financière comprendra un contrôleur financier et un aide-comptable détachés du Département du Comptable général du Trésor national. En outre, chaque comté participant dispose d'un comptable de sous-comté pour tenir la comptabilité du programme au jour le jour. Au niveau du programme, un progiciel

de comptabilité, acheté dans le commerce, sera installé à la place du progiciel conçu sur mesure actuellement utilisé; il permettra de dégager les tendances des dépenses par composante, par catégorie et par activité, au moyen d'un système d'encodage des comptes qui permettra de dépasser les clivages liés aux postes budgétaires, demande de dépenses et autres postes. Les comités continueront à utiliser de simples registres d'engagement (vote book) pour consigner les transactions. L'information et le suivi financiers seront effectués conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public, selon les principes de la comptabilité de caisse. Outre les états financiers annuels vérifiés, le FIDA exigera des rapports financiers intermédiaires semestriels.

VI. Audit

16. Le Bureau national d'audit du Kenya procédera à la vérification externe des comptes relatifs aux fonds du programme et aux fonds de contrepartie correspondants, conformément aux Normes internationales d'audit et aux Directives du FIDA relatives à l'audit des projets.

VII. Instruments et pouvoirs juridiques

17. Sous réserve de l'approbation du Conseil d'administration, l'accord de financement en vigueur sera modifié afin de prendre en compte le financement supplémentaire. Sur la base des modifications qu'il est proposé d'apporter à cet accord, il sera nécessaire de revoir l'allocation du financement accordé par le FIDA afin d'y inclure les ressources supplémentaires octroyées sous forme de prêt. La date d'achèvement du programme sera reportée au 30 septembre 2019, et la date de clôture du financement au 31 mars 2020. Le financement supplémentaire sera cohérent avec les objectifs du programme en cours.
18. La République du Kenya est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
19. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.

VIII. Recommandation

20. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement supplémentaire proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République du Kenya un prêt à des conditions particulièrement favorables d'un montant équivalant à douze millions cinquante mille droits de tirage spéciaux (12 050 000 DTS), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président
Kanayo F. Nwanze

SDCP logical framework

| Results hierarchy | Key Indicators | Baseline | End target | Source | Frequency | Responsible | Assumptions |
|---|---|---|---|--|-----------------|-----------------------|--|
| Goal Income increased for poor rural households that depend substantially on production and trade of dairy products | 80% of 26,462 small dairy farmers and 625 small milk traders, processors and operators representing 27,087 households, reaching out to 162,524 household members: (i) increase income from dairy products by 50%; (ii) Reduce incidence of malnutrition by 30% and (iii) Increase HH assets ownership by 20%. | Average income K.sh 386/day/household 16.4% children of less than 5 years malnourished; HH ownership assets are respectively 40.29%; 12.48%; 38.71% and 15.52% for radio, TV set, Mobile phone and Bicycle. | Average K.sh 579/day/household 11.4% Child malnutrition HH ownership of 52.38%; 16.22%; 50.32% and 20.18% for radio, TV set, Mobile phone and Bicycle | RIMS baseline and impact surveys, household survey | Year 1/4 | PCU | Favourable conditions for dairy trade |
| Development Objectives Increased financial returns and employment opportunities from market oriented dairy production and trade for smallholder that depend substantially on dairy products for their livelihoods | Gross margins of dairy enterprises increased by 30%, for DG members carried from initial SCDP and 15% for new members from extended period 20% increase employment opportunities in initial DGs and 15% in new DGs supported | Gross margins is K.sh 4,801/cow/ month 21,298 people employed | K.sh 6,242/cow/month for DG members from initial SCDP and K.sh 5,521/cow/month for new DG members 25,557 people employed | DG members records | Annual | PCU and GD members | |
| Outcome 1 Improved organizational and managerial skills for smallholder dairy groups | 90% DGs since initial SCDP, 75% new DGs and Apexes deliver cost-efficient services to members | 458 Dairy groups | 862 Dairy groups | Programme M&E reports | Year 2 and 4 | PCU | Supportive Policy and legal framework |
| Outputs 1 1.1. Improved group organisation and business skills to access benefits from marketing of milk and dairy products | 90% DGs supported in initial SCDP and 75% new have reached MODE 3 | 0 | 862 Dairy groups in MODE 3 | Programme M&E surveys/ reports | Year 2, 3 and 4 | PCU | Quality services from public and private service providers |
| 1.2. Improved access to financial services of targets groups | 80% DG members and small scale traders accessing formal financial services (at least 60% women) | 14,066 DG members (50% women) | 21,170 DG members and small scale traders (at least 60% women) | Programme M&E surveys/ reports | yearly | PCU | |
| Outcome 2 Increased production, | 75% increase average milk yield/animal/day in DG | 1,409 liters /cow/year | 2,466 liters/ cow/year for initial | Programme M&E | yearly | PCU and beneficiaries | Favourable climate |

| Results hierarchy | Key Indicators | Baseline | End target | Source | Frequen cy | Responsible | Assumptions |
|---|---|---|---|--------------------------------|------------|-------------|---|
| productivity and efficiency of smallholder dairy farming | supported since initial SCDP and 60% new DG | | farmers and 2,255 liters/ cow/year for new farmers | surveys/ reports | | | conditions and no disease outbreak |
| Outputs 2 | | | | | | | |
| 2.1. Enhanced smallholder dairy farmer production and management skills | 80% of farmers using recommended technologies and management methods | 13,175 farmers have used recommended technologies | 21,170 farmers expected to use recommended technologies | Programme M&E surveys/ reports | Yearly | PCU | Resources and skilled personnel available |
| 2.2. Increased smallholder farmers technical capacity on appropriate feeds and feeding management | 80% farmers adopt recommended fodder management practices | 13,175 farmers adopt improved feeds/feeding practices | 21,170 farmers adopt appropriate feeds and feeding management | Programme M&E surveys/ reports | Yearly | PCU | Resources and skilled personnel available |
| 2.3. Improved capacity of public/private sector providers to deliver cost-effective AI and other technical services | 80 % of targeted farmers access quality AI services DTI has residential facility for training of farmers | 13,175 farmers have accessed AI | 21,170 famers access IA DTI residential facility completed | Programme M&E surveys/ reports | Year 1/2/4 | PCU | Favourable policy for privatisation of breeding and AI services |
| 2.4. Improved availability of low cost technologies in programme area | 60% smallholder dairy farmers invested in viable technologies at low cost | 6,741 farmers invest in low-cost technologies | 15,877 dairy farmers invest in low-cost technologies | Programme M&E surveys/ reports | Yearly | PCU | |
| Outcome 3 | | | | | | | |
| Market linkages of small-scale milk producers, traders and processors to milk markets improved | 50 % increase in volume of milk delivered by farmers to processors | 1,143,376,180 litres | 1,715,064,270 litres | Programme M&E surveys/ reports | Yearly | PCU | Equitable conditions for dairy sub-sector trade |
| 3.1. Sub-county governments invest in improved rural infrastructures for enhanced market access | A feasibility study of rural infrastructure carried out for resource mobilization by county governments | None | Study completed for resource mobilization | Programme M&E surveys/ reports | 1 | PCU | County commitment to funding infrastructures |
| 3.2. Improved capacity of dairy groups and small-scale processors to market their products | 20 % increase in milk with added value sold by small-scale certified processors and traders | 171,506,427 litres sold by small-scale certified processors/traders | 205,807,712 litres | Programme M&E surveys/ reports | Yearly | PCU | Stable demand for milk and dairy products |